



GVRando Gardanne

SEJOUR Printemps 2024 dans le VERDON

Du mercredi 8 mai au 12 mai 2024

Lieu : Le camping Domaine Chasteuil Provence, 8129 route des gorges du verdon, 04120 CASTELLANE

Web : www.CHASTEUIL-PROVENCE.COM Altitude : 672 m le long du Verdon

160 kms/2h30 coordonnées GPS N 43°49'48.9" / E 6°25'41"

ACTIVITES : Randonnées en étoile niveaux Douce, 1, 2 et 3 de 2h00 à 6h00 de marche sous réserve d'animateurs de ces niveaux ; de 100 à 900 m de dénivelée- **4 jours d'activités**

ATTRAITES : *Au cœur du Verdon, découverte de paysages typiques*

HEBERGEMENTS ET TARIFS : **les tarifs indiqués concernent la totalité de la durée du séjour soit 4 nuits**

1 – LOCATIONS :

8 chalets détente 2 chambres, 5 personnes = **421,50€**

2 chalets confort 3 chambres 6 personnes = **563,63€**

3 chalets Plein air 2 chambres, 5 personnes = **655.35€**

1 chalet évasion 2 chambres = **522.75€**

Dans la mesure du possible se regrouper avant l'inscription

Pour le détail de chaque logement : voir sur le site

Un dépôt de garantie de **150€** par installation sera demandé à l'arrivée

2 – CARAVANES – CAMPING-CARS – TENTES :

Un emplacement pour 2 personnes : **92.60€ - sans électricité : 63.27€**

Pré-inscription : le **vendredi 12 janvier à 19 heures** au bureau de la rue Deleuil

Lors de la pré-inscription, la colocation de logement doit être précisée. Il est souhaitable que celle-ci soit définie au préalable entre les intéressés.

Vous recevrez dans les jours suivants par internet, (ou à défaut par courrier) un **bulletin d'inscription** par unité familiale, mentionnant le prix du séjour, **l'acompte (30%) à verser** lors de la confirmation d'inscription, et la date limite du règlement du solde.

Un bulletin de souscription de l'assurance annulation facultative (fortement recommandée) sera mis à votre disposition

Composition du prix du séjour qui sera inscrit sur le bulletin d'inscription :

Il comprend : L'hébergement en chalets ou en camping traditionnel

La taxe de séjour (incluant une éco-taxe) :1,51€/j

Il ne comprend pas :

- Les déplacements basés sur le covoiturage.
- Les visites éventuelles.
- La participation à l'immatriculation tourisme FFRP à payer avec l'acompte

En fin de séjour un complément sera perçu s'il y a lieu.

Confirmation d'inscription : le jeudi 25 janvier 2024 à 19h au bureau de la rue Deleuil.

Vous devrez remettre :

- 1 exemplaire du bulletin d'inscription signé avec mention manuscrite « lu et approuvé », et le chèque d'acompte à l'ordre de « GVRando Gardanne »
- le bulletin de souscription de l'assurance annulation facultative **(1 bulletin par personne)**, avec le chèque de paiement correspondant (même ordre).

Conditions d'annulation générales du loueur :

- Annulation de location d'une unité d'hébergement jusqu'à 30 jours avant le début de séjour
L'acompte sera conservé par le loueur au titre des frais d'annulation
- Annulation moins de 30 jours avant le début de séjour
La totalité du séjour est due

Les délais sont calculés à la date de réception par le loueur de la demande d'annulation

Conditions particulières à la colocation

Si l'annulation ne concerne qu'une partie des occupants, **chaque occupant reste pécuniairement engagé pour sa part dès signature du bulletin d'inscription.**

NOTA : en cas d'annulation pour une cause entrant dans les garanties de l'assurance annulation, c'est cette assurance qui vous remboursera.

Les organisateurs :

Luc TANGUY : luctanguy@wanadoo.fr 06 85 37 69 29

Pascale TANGUY : pascaletanguy13@orange.fr 06 48 43 69 80

Eliane SILIGONI : e.siligoni13@gmail.com 06 81 70 32 68